Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

[4] DUPUIS, G. : *L'électronique au service de l'ingénieur* (Publication EPUL, nº 104).

[5] FRIEDRICH, K. : *Richtigkeit der Methode der kleinsten Quadrate aus den Grundsätzen der Mechanik abgeleitet* (Zeitschr. f. Vermessungsw. 1943).

[6] ANSERMET, A. : *Berechnung überstimmter Fachwerkkuppeln* (trad. chaire statique ETH). (Publication subsidiée par le Fonds national.)

[7] LINKWITZ : Diverses publications de l'Institut Geodäsie-Bauwesen Stuttgart.

[8] PFLUG, L. : *Analyse d'un nouveau type de treillis.*

Adresse de l'auteur :
A. Ansermet, ingénieur, professeur
Clos d'Aubonne 46, 1814 La Tour-de-Peilz

Carnet des concours

Groupe scolaire Arnold Reymond et bâtiment administratif communal

Jugement

Ce concours d'architecture, ouvert par la Municipalité de Pully aux architectes domiciliés ou établis à Pully avant le 1er janvier 1973, aux architectes membres de la Commission d'experts-urbanistes de la Commune de Pully et à quatre architectes invités ayant leur bureau à Lausanne, a été jugé les 28 février, 1er, 7 et 8 mars 1974.

Le Jury, composé de MM. *René Meyer*, président, *Francois Delisle*, vice-président, *Emile Baudraz*, *Frédéric Brugger*, *Georges Jaunin*, *Eric Jéquier*, *Bernard Meuwly*, *Claude Raccoursier*, *Alain Tschumi*, *Gilles Gardet*, *Edgar Notz*, *Pierre Turuvanni*, *Jean-Pierre Gonthier*, *François Dousse*, *Jean-Jacques Schwab*, a décerné les prix suivants :

1er prix de Fr. 12 000.—, projet « Lip » : MM. *Michel Weber* et *Jean-Pierre Cahen*.

2e prix de Fr. 10 000.—, projet « Togo » : M. *Jacques Dumas*.

3e prix de Fr. 9 500.—, projet « Roy » : M. *Jean-Pierre Borgeaud*.

4e prix de Fr. 9 000.—, projet « Noir et Blanc » : M. *Rudolf Barraud*.

5e prix de Fr. 8 000.—, projet « Ad Hoc » : M. *Hubert Reymondin*.

6e prix de Fr. 6 000.—, projet « Bouchon » : MM. *Eric Musy* et *Paul Vallotton*.

7e prix de Fr. 5 500.—, projet « M 10 » : MM. *Mario Bevilacqua* et *Jean-Daniel Urech*.

8e prix de Fr. 5 000.—, projet « Igor » : M. *Jean Kyburz*.

Le Jury a en outre décidé l'achat, à raison de Fr. 3 500.— chacun :

— du projet « P'tit Can » de M. *David Nicole* ;

— et du projet « Delta » de MM. *Raymond Guidetti*, *Jean Boever* et *Jean-Pierre Lavizzari*.

Les dix-neuf projets reçus et jugés seront exposés au public, à la Maison pulliérane, du jeudi 4 avril à 14 heures au mercredi 17 avril 1974 y compris.

Heures d'ouverture : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 19 h.

Extrait du rapport de Jury

1er prix : « Lip »

Ce projet se caractérise par ses volumes de dimensions modestes et l'utilisation judicieuse du terrain avec la conservation des deux arbres.

Mais la vue sur la grande toiture de la salle omni-sports, depuis le chemin du Faux-Blanc, n'est pas agréable. La zone de verdure à l'ouest des bâtiments ne peut se réaliser qu'au moyen d'un engazonnement complet des toitures des salles spéciales.

Les cheminements piétons nord-sud et est-ouest sont satisfaisants et indépendants du fonctionnement du groupe scolaire.

L'accès des véhicules au réfectoire est correct alors qu'il ne l'est pas pour l'aula.

La salle omni-sports n'est pas accessible par les véhicules.

De trop nombreuses sorties de parking débouchent sur le chemin du Faux-Blanc.

La majeure partie des classes est à l'abri des bruits de la route cantonale.

Le terrain de sport est éloigné du bâtiment des classes, mais proche du bâtiment administratif.

Bonne disposition des niveaux des classes permettant la flexibilité souhaitée.

Dans les niveaux supérieurs, les circulations horizontales et verticales sont bonnes ; par contre, ces qualités disparaissent dans les niveaux inférieurs. L'éclairage de trop nombreuses classes spéciales n'est pas garanti.

Ce projet sympathique présente toutefois des défauts, notamment en ce qui concerne :

— la position du groupe administratif,
— les relations verticales avec l'économat,
— l'implantation du logement du concierge,
— l'accès à la salle de musculation,
— les locaux manquants dans l'aula et la salle omni-sports.

Ce projet est avantageux du point de vue économique (cube SIA : 85 736 m³).

2e prix : Projet « Togo »

Parti franchement défini en trois blocs distincts sur plans carrés, posé sur des plates-formes modifiant sensiblement la configuration du sol naturel, au surplus très occupé. Même si le projet paraît simple dans son expression extérieure, il se développe néanmoins sur cinq niveaux vu depuis le préau Sud.

Les circulations sont dans l'ensemble bien étudiées ; par contre, l'accès des véhicules au parking Ouest est malheureux.

L'accès au niveau de l'entrée principale emprunte des cheminements verticaux compliqués.

L'organisation des niveaux supérieurs est bonne à l'encontre de celles des niveaux inférieurs, notamment dans la zone de la bibliothèque.

Les salles de classes sont relativement éloignées du bruit de la route cantonale.

La flexibilité souhaitée est obtenue.

On peut se demander si le vide central du bâtiment des classes, sur 5 étages, est propice à la vie scolaire de 800 enfants.

L'expression architecturale est traitée sommairement.

Type de structures expérimentées, mais infrastructures et terrasses, rampes et aménagements extérieurs coûteux.

D'une manière générale, ce projet est coûteux (cube SIA : 90 511 m³).

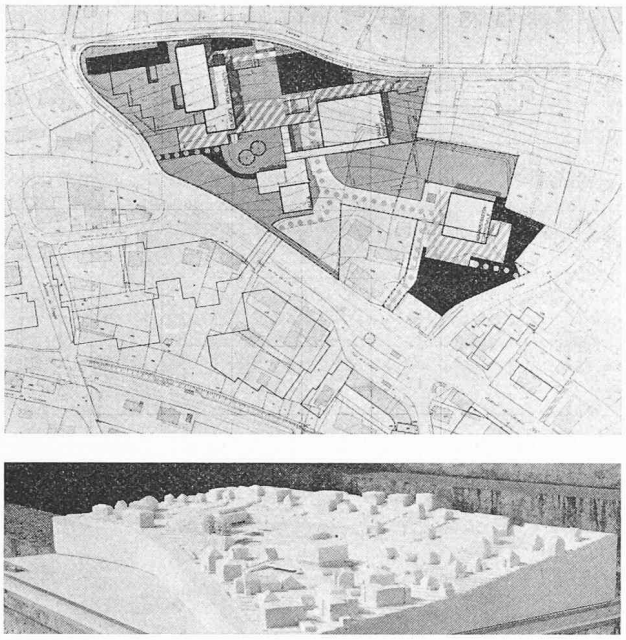

Maquette et plan du projet «Lip».

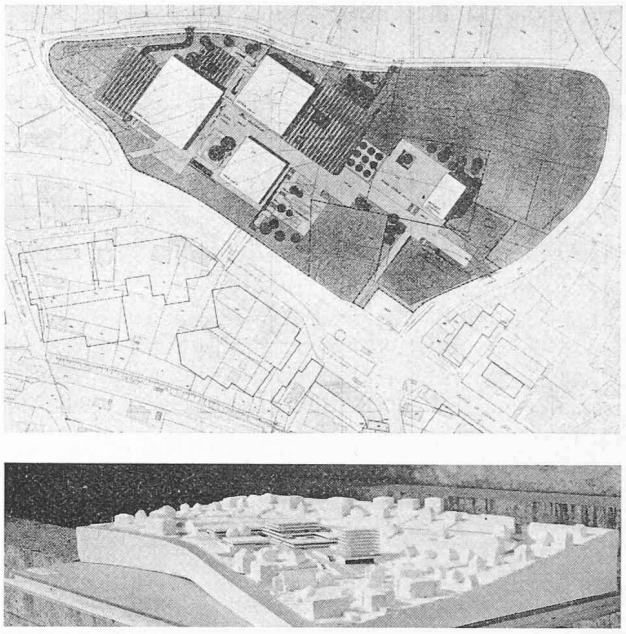

Maquette et plan du projet «Togo».

3e prix : Projet « Roy »

L'auteur a nettement pris parti pour la création d'un seul bloc allongé dans le sens Est-Ouest, qui contient tous les éléments du programme, libérant ainsi de grandes surfaces de terrain, surtout au sud.

Les accès à la parcelle convergent logiquement, du nord, de l'ouest et du sud, sur deux niveaux vers les deux entrées principales du complexe.

Les classes de l'extrémité sud-ouest du bâtiment sont peu protégées du bruit de la route cantonale, malgré la position du parking couvert judicieusement proposé.

Le jeu des cheminements intérieurs, en soi clair, n'est, par sa disposition souvent coupée de l'extérieur, pas engageant et entraîne dans sa partie centrale des croisements inévitables et préjudiciables à la fluidité de la circulation et à la distribution.

Les accès du public à l'aula et à la salle omni-sports ne sont pas suffisamment différenciés.

La relation salles de gymnastique - terrain de jeux n'est pas heureuse.

L'aula, imbriquée dans le complexe, ne paraît pas avoir une position heureuse.

L'orientation systématique des classes au sud peut être considérée comme avantageuse. La salle des maîtres pourrait, en revanche, occuper un emplacement moins excentrique.

La disposition des classes permet une flexibilité suffisante.

Au point de vue architectural, malgré les décrochements et le maintien des arbres, la très longue façade reste présente (150 m).

Ce projet est avantageux au point de vue économique (cube SIA : 86 021 m³).

Conclusions

Au vu de ses délibérations, le Jury ne peut recommander au maître de l'ouvrage d'attribuer d'emblée un mandat d'exécution.

Par contre, il recommande de confier à l'auteur du projet classé au premier rang, projet N° 5 « Lip », un mandat de poursuite d'étude aux conditions suivantes :

— l'auteur doit revoir son étude en tenant compte des remarques faites dans l'analyse critique de son projet et des directives que lui donnera un groupe de conseillers issus du Jury ;
— il sera accordé un délai de trois mois dès la remise des informations pour présenter le projet complété et amélioré au même Jury transformé en collège d'experts ;
— après ce nouvel examen, le collège d'experts fera un rapport définitif au maître de l'ouvrage ;
— au cas où l'auteur du projet classé au premier rang ne répondrait pas aux conditions de l'article 4 du règlement du concours, le Jury se réserve de reconsidérer ses recommandations au maître de l'ouvrage.

Nouvelle conception du logement, destinée à favoriser les relations entre les générations

Concours d'idées. Ouverture

A l'occasion de leurs jubilés de 1975, les sociétés d'assurance Winterthour désirent contribuer à la solution des problèmes posés par la vieillesse en ouvrant, dans le cadre d'un projet général, un concours d'idées, approuvé par la SIA.

En vue d'une meilleure intégration de toutes les générations dans la communauté, on recherche une nouvelle forme de logement qui tienne compte des modifications du mode de vie inhérentes aux différentes étapes de l'existence. Un ensemble expérimental de 80 à 200 logements devrait démontrer qu'il y a de nouvelles solutions facilitant les relations entre les générations, souvent contraintes aujourd'hui à vivre séparément. Les projets soumis devront tenir compte de l'ensemble des problèmes posés tout à la fois par la planification, la construction, l'économie et la sociologie.

Ce concours est ouvert à tous les citoyens suisses ainsi qu'aux personnes domiciliées en Suisse au moins depuis le 1er mars 1973, exerçant une activité ou étudiant dans l'une des branches suivantes : architecture, planification, sociologie, économie. Le jury dispose de Fr. 150 000.— pour attribuer des prix. Un certain nombre de lauréats pourront être invités, sur recommandation du jury, à poursuivre leurs travaux.

La documentation est à retirer, contre dépôt de Fr. 50.—, avec l'indication « Modèle Winterthour pour la vieillesse », à l'adresse suivante :

Winterthour-Accidents, Société suisse d'assurance contre les accidents à Winterthour, General-Guisan-Strasse 40, 8401 Winterthour (tél. 052/85 11 11, int. 818). Le délai pour la remise des travaux est fixé au 14 décembre 1974.

Congrès

Marketing dans de nouvelles dimensions

Zurich, 8-9 mai 1974

Lors de ce congrès public comprenant une séance de travail suivie de l'assemblée annuelle du « European Marketing Council », le Club suisse des chefs de vente et de marketing (SMC) tient à traiter des questions soulevées par l'expansion actuelle.

L'économie de libre concurrence, les méthodes de concurrence et de réalisation, de nouvelles habitudes tenant compte du genre de vie et des réserves de matières premières, ne peuvent-elles être développées que sous la pression de crises ?

L'entreprise doit-elle produire ce que le « marché » demande ou ce qui est raisonnable ? Qui détermine si une production est judicieuse ou si un produit représente une valeur sociale insuffisante ?

Selon quels critères notre système économique peut-il anticiper et tenir compte de l'écologie, du bilan énergétique et de notre conception de la vie ?

Ce congrès de deux jours du Club suisse des chefs de vente et de marketing permettra de se pencher sur ces problèmes, d'y réfléchir et d'échanger ses points de vue. Faire le point, concrétiser les exigences posées à l'économie de vente et définir les points de vue des responsables du marketing, peuvent ouvrir la voie et aboutir à une clarification de la discussion dans l'opinion publique et dans les entreprises. Cela pourrait peut-être également représenter un point de départ pour le développement d'instruments d'un genre nouveau pouvant éventuellement être nécessaires pour procéder à des changements avant l'apparition de crises.

2e Symposium international de biotélémétrie

Davos, 20-24 mai 1974

Voici le programme de ce symposium, organisé par l'ISOB [1] et les Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich, qui se tiendra en anglais.

I. Telemetric Equipment and Transducers. — II. Microtelemetry, Implants, Integrated Technology. — III. Storage Telemetry. — IV. Preprocessing and Reduction of Telemetric Data. — V. Telemetry of Biomechanical Parameters. — VI. Telemetry of Respiratory and Cardiovascular Parameters. — VII. Telemetry of Neurobiological Parameters. — VIII. Patient Monitoring, Clinical Telemetry. — IX. Long-Distance Telemetry and Tracking.

Le programme sera complété par des discussions, expositions, visites et excursions.

Renseignements et programme: M. P.-A. Neukomm, ETHZ/Biomechanik, Plattenstr. 26, 8032 Zurich.

[1] International Society on Biotelemetry (ISOB).

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir page 11 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 4 et 14 des annonces

Informations diverses

Salon de la Machine-outil de décolletage

La Roche-sur-Foron, 27 avril - 6 mai

Plus qu'une autre peut-être, de par sa situation géographique « au cœur de l'Europe », et située dans un centre de décolletage européen, la Foire-exposition de la Haute-Savoie et son salon spécialisé de la Machine-outil de décolletage jouent un rôle de premier plan à la fois comme plate-forme publicitaire, comme étude de marché et base de prospection et aussi comme tremplin de l'action promotionnelle.

Mille et quelque exposants, venus de tous les horizons commerciaux et industriels, lui accordent régulièrement leur confiance.

Pour renseignements : M. Marius Déchamboux, président de la Foire-exposition de la Haute-Savoie, 74800 La Roche-sur-Foron. Tél. 337 ou 173.

M. Bernard Mossu, commissaire administratif de la Foire-exposition de la Haute-Savoie, 22, avenue Général-de-Gaulle, 74201 Thonon, tél. 711014, et 37, avenue de Budé, 1200 Genève, tél. 330730.

Salon « Techno-Beurs 74

Utrecht, 13-18 mai 1974

Pendant le salon « Techno-Beurs 74 », dans les halles d'exposition de la Foire d'Utrecht, 160 entreprises environ présenteront une offre variée et intéressante de machines et d'outils destinés au traitement des métaux, aux techniques de soudage, aux techniques hydrodynamiques et pneumatiques ainsi qu'à celles de raccordement.

Lors de ce salon technique spécialisé, des nouveautés et des développements inédits importants seront exposés, devant favoriser l'efficacité des techniques et l'amélioration de la production dans l'industrie métallurgique.

Simultanément aura lieu le 2e Salon de la Sous-traitance VAT '74 dont l'offre comprendra des produits et des services destinés aux industries métallurgique, électrotechnique, des plastiques et du traitement du bois.

Halle de fabrication Baumgartner Papiers S.A. à Crissier/VD

(voir photographie page couverture)

La toiture de la nouvelle halle de fabrication de la Maison Baumgartner Papiers S.A. a été conçue en construction Mini-Shed par l'architecte et l'ingénieur. Grâce à un nouveau système de construction métallique et malgré des fermes en treillis de faible hauteur, la portée libre entre appuis est de 27 mètres. Le rapprochement des vitrages de shed (distance entre sheds 3,20 m) a permis d'obtenir une lumière naturelle optimum à l'intérieur de la halle. Les avantages principaux sont les suivants :

— Lumière naturelle parfaite, sans aucun éblouissement.
— Excellente répartition de la lumière naturelle dans toute la surface de la halle.
— Facteur de lumière du jour (FLJ) : 6-7 %.
  Avec du verre Termolux, orientation des fenêtres de shed : nord-est.
  (Une orientation au nord des fenêtres de shed permettrait d'employer des verres ayant une transmission lumineuse supérieure. On obtiendrait ainsi un facteur de lumière du jour oscillant entre 10 et 12 %).
— Température agréable à l'intérieur de la halle, même durant les jours très chauds de l'été.
— La répartition très régulière de la lumière naturelle à l'intérieur de la halle permet de modifier le plan du Layout de fabrication.

L'entreprise Siegfried Keller S.A., Lausanne et Wallisellen, a participé à la réalisation de la nouvelle construction de la Maison Baumgartner Papiers S.A. de la façon suivante :

— Calcul de la lumière naturelle définissant la dimension des fenêtres de shed pour obtenir un éclairement optimum de la halle.
— Calcul du temps d'ensoleillement et de la chaleur par ensoleillement pour le choix du verre, afin d'obtenir une température intérieure agréable, même durant les jours très chauds de l'été.
— Etablissement des plans d'exécution pour les vitrages de shed en collaboration avec l'architecte et l'ingénieur.
— Livraison et montage des vitrages de shed sans mastic, système WEMA, total 800 m². Pour le cas présent, il s'agit d'un système de construction breveté. Les verres peuvent être très rapidement retournés ou basculés et leur surface intérieure nettoyée depuis la toiture.

Siegfried Keller S.A.
Lausanne et Wallisellen